



Budget : 1,5 millions €



Période : 2019 – 2024



Localisation : Sud du Bénin
Mono et Couffo

Justification du programme

L'agriculture est le moteur de l'économie du Bénin et occupe la majorité de la population du pays. Elle repose sur l'agriculture familiale, qui peine à satisfaire une population urbaine croissante et en demande de produits de qualité constante. Le manque de compétitivité des exploitations agricoles familiales ne leur permet pas de répondre à l'évolution des besoins et des marchés, de plus en plus ouverts et dynamiques.

Le changement climatique induit une plus grande variabilité des pluies et le développement de pathologies, qui rendent aléatoires la réussite des cultures. La pression sur les ressources naturelles a atteint ses limites, avec un risque de tarissement des puits ou de salinisation des eaux. Le changement climatique renforce les problèmes liés à la perte de la fertilité des sols.



Pour faire face aux enjeux environnementaux et satisfaire les besoins des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, il sera nécessaire de développer des technologies mieux adaptées aux contextes locaux, durables, résilientes aux changements climatiques et socialement viables.

Ambitions du Programme : « TAERA »

L'Initiative de l'Union Européenne intitulée « Development Smart Innovation through Research in Agriculture (DeSIRA) » vise à stimuler les innovations dans le secteur de l'agriculture et les systèmes de transformation alimentaire. Enabel a été retenu pour sa mise en œuvre au Bénin à travers le Programme Transition Agro-Ecologique par la Recherche Agricole (TAERA) avec les objectifs et résultats suivants.

Objectif général : L'agriculture familiale du Bénin est renforcée dans ses capacités contributives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et ses réponses au développement durable.

Objectif spécifique : Les conditions d'une transition agro-écologique pour les producteurs rizicoles et maraîchers sont identifiées et expérimentées.

Résultats

1 : Un dispositif de concertation entre les acteurs de recherche agricole, les institutions en charge du conseil et les organisations paysans agricoles et les acteurs de filières est mis en place en vue de répondre aux attentes des producteurs

2 : Les infrastructures d'irrigation et les dispositifs de gestion de l'eau sont davantage adaptés aux réalités économiques et environnementales du Sud Bénin

3 : Des référentiels sur les pratiques agro-écologiques (riz et maraîchage) adaptés aux contextes environnementaux et durables sur le plan économique sont élaborés et diffusés.

La stratégie opérationnelle

De façon opérationnelle l'intervention travaille sur :

- **Les systèmes de production spécifiques** du Sud Bénin, confrontés à de forts enjeux en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles :
- **La Recherche Action Participative** pour aider les populations et les chercheurs multidisciplinaires dans l'identification de problématiques, la recherche de solutions et l'action collective.
- **Les aspects socio-économiques et de mise en marché** avec un accent de prise en compte des contraintes sociales et économiques parfois des innovations.

- Processus de diffusion des innovations. La transition agro-écologique de l'agriculture implique des changements au niveau des exploitations agricoles, mais également à d'autres niveaux en aval et en amont des chaînes de valeur.

La Zone d'intervention

Le projet est mis en œuvre dans le département du Mono et les communes de Lalo et Dogbo Tota pour la filière « riz », situées dans le Couffo.

Les parties prenantes

L'action s'allie aux institutions béninoises s'investissant dans la recherche agricole retenues dans la Stratégie Nationale de la Recherche Agricole (SNRA). Il s'agit de :

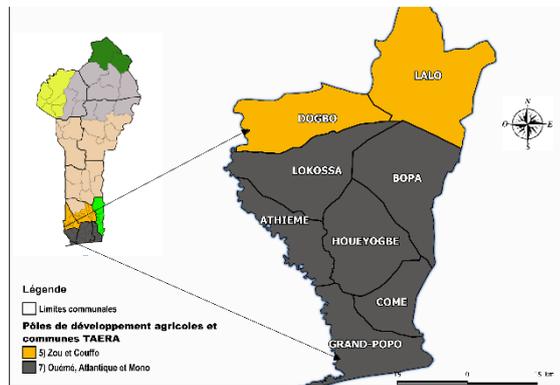
- L'Institut National de la Recherche Agricole au Bénin (INRAB) en collaboration avec AFRICA-RICE, IITA et le World Vegetable Center ;
- Les universités publiques dont l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Parakou, l'Université des Sciences, des Technologies, d'Ingénierie et de Mathématiques et l'Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo ; La coopération interuniversitaire entre universités européennes et béninoises sera renforcée ;
- Les Plateformes d'ONG et des Organisations Agricoles actives dans la recherche agricole ;
- Les organisations de producteurs maraîchers et rizicoles comme la Fédération Nationale de Producteurs Maraîchers (FENOMA), Le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCRB) et La Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO) ;
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche (MAEP) et ces directions techniques centrales impliquées dans la formation agricole, l'aménagement rural et l'Environnement. Au niveau déconcentré il s'agit des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Elevage (DDAEP)
- Le Partenariat National de l'eau et Institut National de l'Eau pour la mise en œuvre des principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Les Bénéficiaires

Les **bénéficiaires finaux** de l'intervention sont les **exploitations agricoles dites familiales** des producteurs rizicoles et maraîchers. Elle impliquera également des exploitations plus importantes compte tenu de leur rôle d'innovateurs.

Les **bénéficiaires intermédiaires** visés par l'action sont :

- Les formateurs endogènes ou paysans relais ;
- Les entrepreneurs agricoles (producteurs de compost, de semences, de produits phytosanitaires biologiques, ...) ;
- Les Organisations Professionnelles Agricoles ;
- Les structures de la recherche ;
- Les doctorants et les étudiants.



Contact :

Programme TAERA
Ministère l'Agriculture de
L'élevage et de la pêche (MAEP)
Cotonou
www.enabel.be

En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Avec le financement de :

